

EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Dispositif préfectoral activé selon les prévisions de dépassements des seuils réglementaires élaborées par Atmo Guyane

AUJOURD'HUI
le 02/03/25



FIN DE PROCEDURE D'ALERTE

DEMAIN
le 03/03/25



PROCEDURE PREVUE

PREVISIONS DE DEPASSEMENTS DES SEUILS REGLEMENTAIRES

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O ₃	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO ₂	Dioxyde de soufre SO ₂
	50 $\mu\text{g}/\text{m}^3/24\text{h}$		

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O ₃	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO ₂	Dioxyde de soufre SO ₂

Dépassements	Année N-1	Année N (en cours)
Seuil d'information et de recommandation	17	0
Seuil d'alerte	23	4

En cas de constat ou prévision d'épisode de pollution de l'air ambiant, un dispositif préfectoral de gestion comportant 2 niveaux est mis en oeuvre.

 **Au niveau d'information-recommandation**, des messages sanitaires et des recommandations comportementales sont diffusées.

 **Au niveau d'alerte**, au delà des messages sanitaires et des recommandations comportementales, des mesures réglementaires de réduction des émissions dites mesures d'urgence, peuvent être mises en oeuvre par le préfet.

Légende

-  Aucune procédure active
-  Procédure d'information activée
-  Procédure d'alerte activée

Explications de Atmo Guyane

Depuis ce matin, dimanche 2 mars, la brume de poussières provenant du Sahara affectant le littoral guyanais depuis mercredi 26 février se dissipe en raison de la circulation atmosphérique et par lessivage atmosphérique. Voici les mesures des concentrations en particules fines (PM10) effectuées à 09h30 dans nos stations de surveillance réglementaires : 27,8 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à Cayenne et 31,5 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ à Kourou.

Les niveaux de concentration enregistrés ces derniers jours ont, de manière générale, dépassé les seuils.

Selon les modèles de prévision de la qualité de l'air et les conditions météorologiques attendues, ces niveaux de concentration devraient diminuer dans la journée, ce dimanche 2 mars. Par conséquent, la procédure de dépassement du seuil est levée.

Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours : www.atmo-guyane.org